

Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIMENTATION -

5/5

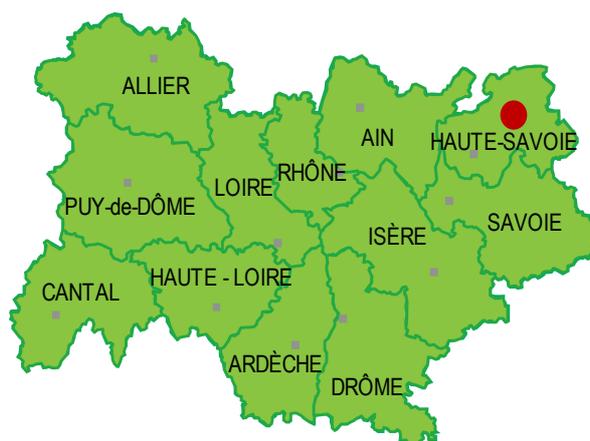
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES

CONTEXTE ET INTÉRÊTS

La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) a répondu favorablement à cette expérimentation (délibération communautaire du 14/12/2015) qui permet d'alimenter les réflexions et connaissances concernant la trame verte et bleue d'une partie du territoire communautaire. L'identification de la trame verte et bleue urbaine fait d'ailleurs partie des objectifs soutenus dans le document Agenda 21 porté par la 2CCAM (volet connaissance des ressources du territoire).

Cette expérimentation va pouvoir alimenter également les réflexions des élus du territoire en vue d'un futur Scot ou PLUi. De plus, elle répond à l'objectif fixé dans le contrat territorial des Espaces Naturels Sensibles porté par la 2CCAM en partenariat avec le Département de Haute-Savoie concernant les corridors écologiques.

Haute-Savoie



Spécificités

Située au cœur de la vallée de l'Arve, la 2CCAM, créée en 2012, comprend 10 communes de plaine et de montagne pour environ 46 000 habitants. Le fond de vallée forme un ensemble urbain continu et contraint, traversé par d'importantes infrastructures (autoroute A40...). La protection et la mise en valeur des espaces naturels font partie des compétences complémentaires inscrites aux statuts de l'EPCI. Ce territoire a été identifié comme « secteur prioritaire d'intervention » par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Plusieurs réservoirs de biodiversité et corridors d'importance régionale y sont d'ailleurs présents parmi et entre les massifs montagneux. Quelques zones naturelles périurbaines composent également cette trame (bois/ruisseau de l'Englennaz, massif du Chevrans, ...).

MÉTHODOLOGIE

L'étude porte exclusivement sur les communes du fond de vallée (Cluses, Marnaz, Scionzier, Theyez) compte tenu des enjeux qui existent pour la trame verte et bleue urbaine et périurbaine. L'objectif du groupement d'étude, composé du CAUE, de la LPO et de la FRAPNA Haute-Savoie, associé à un sociologue, est d'identifier et de diagnostiquer les éléments constitutifs de la trame verte et bleue urbaine et périurbaine. Cette caractérisation de la trame s'appuie sur la méthodologie suivante :

- Rencontre et enquête auprès des acteurs locaux (communes, communauté de communes, syndicat d'aménagement, habitants, usagers,...)
- Repérage in-situ et analyse des documents de planification, des données faunistiques et floristiques existantes, identification et hiérarchisation des secteurs à forts enjeux
- Analyse croisée (paysage, urbanisme, biodiversité, sociologie/usage) aboutissant à des éléments constitutifs de projet
- Croisement des regards et rencontres avec les élus : élaboration de pistes d'actions partagées, réunions de présentation et discussions, visites de site de références, visite commentée sur les sites à enjeux.

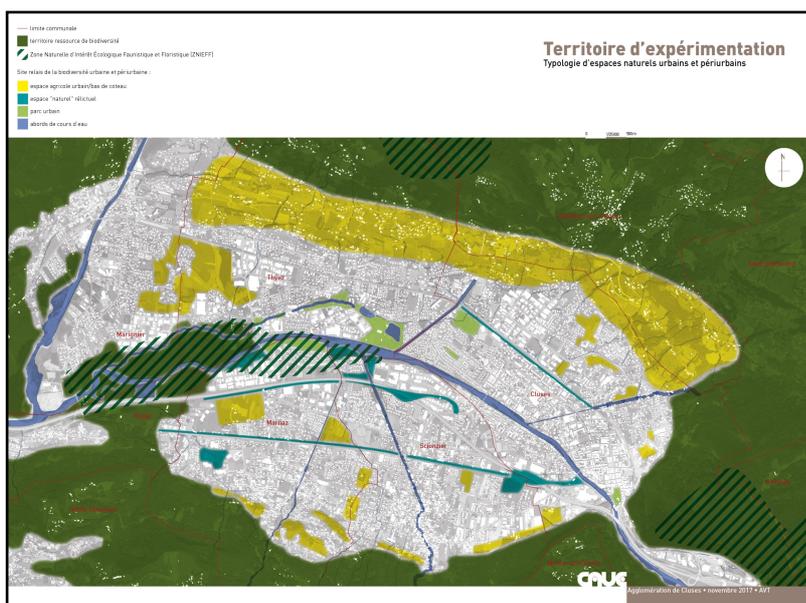


Visite commentée de site d'étude

Diagnostic

L'état des lieux a identifié la présence d'espaces agricoles (trame jaune), naturels (trame verte) et aquatiques (trame bleue) aux fonctions diverses : espaces récréatifs, simples composantes du cadre de vie urbain, production agricole, déplacements humains ou de faune,... La plupart des espaces constitutifs de la trame urbaine et périurbaine sont fragmentés et manquent de connexions naturelles qui permettraient une fonctionnalité optimale du réseau écologique.

Une analyse de la flore et de la végétation a été réalisée identifiant 22 habitats naturels. Des inventaires faunistiques ciblés ont aussi été menés sur certains de ces secteurs.



Carte des typologies d'espaces naturels urbains et périurbains

Secteurs à enjeux / Enjeux

Le diagnostic et les échanges avec les élus et communes ont permis d'identifier cinq enjeux transversaux :

- 1- L'Arve et ses abords, véritable colonne vertébrale pour l'aménagement durable du territoire
- 2- Les petits affluents de l'Arve, une trame bleue composant les paysages des centres urbains
- 3- Les reliquats ou ceintures agricoles urbaines et périurbaines, espaces relais ou de transition entre urbanisation et réservoirs de biodiversité
- 4- Les parcs, jardins et espaces naturels relictuels, réseau de nature ordinaire à proximité des quartiers d'habitation
- 5- Les infrastructures de transport, obstacle ou corridor pour les fonctionnalités écologiques, espaces supports aux vues d'ensemble sur le paysage lointain.

ZOOM / PRÉCONISATIONS

Pour illustrer ces cinq enjeux, le groupement d'étude, en concertation avec le service environnement de la 2CCAM, a sélectionné dix sites caractéristiques et représentatifs de l'hétérogénéité du territoire. Ces espaces offrent par ailleurs un fort potentiel de restauration (biodiversité, fonction de corridor écologique) et/ou de mise en valeur du paysage urbain: espaces de déplacement doux (voie cyclable, promenade piétonne), espaces de nature de proximité (squares, parcs, abords de ruisseau), espaces agricoles urbains. Parmi ces dix sites, trois ont été plus précisément retenus pour faire l'objet de préconisations :

- Cluses : valorisation des berges de l'Arve, côté centre-ville, et parc de l'office de tourisme
- Thyez : restauration des continuités de l'Arve avec le parc urbain des lacs du Nant (zone d'activité des deux lacs)
- Marnaz : plaine agricole des Vorjeots, ripisylve du nant de Marnaz et liaison douce

Pistes d'actions thématiques

Environnementales et écologiques : amélioration des capacités d'accueil des sites pour un plus large cortège faunistique et floristique, optimisation de la fonctionnalité écologique entre les différents espaces et reconnaissance de leur participation aux services écosystémiques (pollution de l'air, gestion des crues, stabilisation des berges et protection contre l'érosion, pollinisation,...)

Urbaines et paysagères : mise en valeur des entrées de ville et du patrimoine paysager existant : la cluse et sa géologie particulière, le patrimoine bâti historique (pont, cœur de ville), la valorisation paysagère des zones d'activités, l'Arve espace de respiration dans la ville dense, le maillage des jardins publics et privés,...

Sociale : la TVB comme lieu de repos, de contemplation et de sociabilité entre riverains. La TVB comme espace de pratiques sportives ou ludiques. La TVB, lieu d'expression du savoir-faire en gestion différenciée par les agents « espaces verts » des collectivités.



Plaine agricole des Vorjeots et sa ripisylve



L'Arve, ses berges, et la piste cyclable à Cluses

Pistes d'actions transversales

- Conforter et valoriser les itinéraires de modes doux, notamment entre les berges de l'Arve, le centre-ville, le parc des deux lacs et la promenade du ruisseau de l'Englennaz.
- Entretenir de manière raisonnée la ripisylve et les ouvertures paysagères autour de l'Arve, favoriser une diversité végétale locale plus accrue
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (végétation immergée des étangs de baignade, berges de l'Arve).
- Maintenir et favoriser l'implantation et le développement de végétations typiques des trames vertes et bleues (boisement de rive, roselière, prairie,...)
- Encourager les actions sur le foncier afin de prévenir et de faciliter la préservation et la restauration des continuités écologiques et paysagères (acquisition, conventionnement,...)
- Reconvertir certains espaces récréatifs fortement entretenus et artificialisés (pelouse de parc, abords de piste cyclable...) en espaces plus libres, permettant le développement de prairies et leur cortège de fleurs et pollinisateurs associés.

CONCLUSION / BILAN

L'approche combinée écologie-paysage-sociologie a été source d'échanges et d'apports réciproques. Elle a permis de révéler la complexité de la trame verte et bleue et sa multifonctionnalité.

Les séances répétées et diversifiées avec les élus et les techniciens (présentations en salle, visites de terrain, découvertes de sites de référence, ateliers participatifs) permettent de mieux aborder ces concepts, de les faire partager et mieux comprendre, de tendre plus facilement vers leur traduction opérationnelle.

Retours d'expérimentations

L'expérimentation a permis aux communes partenaires de repenser leur document d'urbanisme (PLU) et d'y intégrer des éléments constitutifs de la trame verte et bleue urbaine et périurbaine. Les enjeux de connexions sont inscrits dans les Plans d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de ces documents d'urbanisme.

De manière plus concrète et opérationnelle, un premier site pilote, les bords d'Arve de Cluses, a été retenu pour accueillir un espace d'ensemencement de fleurs locales.



Semis plantes sauvages locales suisses

Perspectives

Confirmer et développer le partenariat paysagiste/écologue/sociologue comme méthodologie nécessaire et incontournable pour aborder et transmettre plus aisément les aspects relatifs aux trames vertes et bleues urbaines et périurbaines.

Adapter la méthode proposée en fonction des besoins des porteurs de projet et des communes.

Personnes référentes Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes :

Mme Anne Ducrettet, directrice générale adjointe

Mme Fiona Prioul, chargée de mission espace naturel et développement durable

Auteurs :

Antoine Deneuille, conseiller paysage, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Xavier Birot-Collomb, chargé expertise faune et de conservation, Ligue de protection des Oiseaux

Christophe Gilles, chargé de mission biodiversité, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

David Paulin, écologue, Conservatoire Botanique National Alpin

Franck Léard, sociologue

Crédit photo : FRAPNA74 ; Stéphane Tremblet

Date de réalisation : 2015-2017 Date de publication : 2018